

Services de garde

Médecin :

Dr MAC NARY: 02.99.07.72.13

Pharmacie :

M. ESNAULT: 02.99.07.72.19

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237 pour connaître la pharmacie de garde, en particulier pour le Morbihan.

Dimanche 7 février : DELYS à Médréac.

Dimanche 14 février: ROUAULT à Montauban de Bretagne.

Dimanche 21 février : FREMOND à Romillé.

Dimanche 28 février : LECORGUILLÉ à Pleumeleuc.

Infirmiers :

Mme AUVE et M. JAUNAY
02.99.07.76.15

Ambulances-Taxis:

Ambulances - Taxis LEVREL: 02.99.09.53.54

Taxis ROLEAU-MEWEN : 02.99.09.69.34

Taxis PRIOUR : 02.99.06.40.18

Gendarmerie : 02.99.09.60.07

Pompiers : Composez le 18 ou le 112

EDF :

Numéro régional : 09.69.32.15.15

Horaires des messes à Gaël :

Dimanche 7 février à 10h30

Dimanche 21 février à 9h15.

Mairie : 02.99.07.72.20

Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Lundi, mercredi, samedi de 9h00 à 12h00.

Agence Postale Communale : 02.23.43.26.58

Mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Lundi, mercredi, samedi de 9h00 à 12h00.

Levée du courrier à 15h00 du lundi au vendredi.

Bibliothèque : 02.99.07.76.61

Mardi de 16h00 à 18h00.

Mercredi de 14h30 à 18h00.

Vendredi de 16h00 à 18h00.

Samedi de 10h00 à 12h30.

Déchetterie de Point-Clos: 02.99.07.71.47

Lundi : 8h30-12h00 13h30-18h00

Mercredi : 8h30-12h00 13h30-18h00

Samedi : 8h30-12h30 13h30-17h30

Cars Illenoo :

Horaires du 31 août 2015 au 8 juillet 2016 :

De Gaël Eglise vers Rennes :

Du lundi au vendredi : 6h17

Du lundi au samedi : 6h57 ; 13h30

De Rennes gare routière vers Gaël :

Du lundi au vendredi : 17h15

Du lundi au samedi : 12h15 ; 16h25 ; 17h15 ; 18h15

Mercredi : 12h50

QUOI DE NEUF A GAËL ?

NUMERO 93

Du vendredi 29 janvier 2016

Rédaction-Diffusion

Mairie de Gaël

02.99.07.72.20

mairie.gael@orange.fr

www.mairie-gael.fr

ETAT CIVIL :

Naissances :

CLOUET Angéline, née le 28 décembre 2015 à PLOERMEL, Le Limplet.

ROSSELIN Raphaël, né le 2 janvier 2016 à RENNES, Le Bourgneuf.

DANET Baptiste, né le 14 janvier 2016 à SAINT-GRÉGOIRE, Le Limplet.

DUGAL Lénny, né le 28 janvier 2016 à SAINT-GRÉGOIRE, 10 Résidence « Les Chênes Verts »

SORTIE JEUNES à RENNES

« CIRQUE MEDRANO »

Samedi 13 février : La Municipalité organise une Sortie JEUNES pour les 7/14 ans à Rennes.

« 8ème Festival du CIRQUE International avec goûter au Mac Do ».

Tarifs : 15€/gaëlites - 17€/extérieurs.

Départ à 13h00 du parking poids lourds à Gaël et retour vers 19h00. Inscription obligatoire à la mairie.

Les places sont limitées à 24 !!! Inscrivez très vite votre enfant !

T.A.P.

Maëva, animatrice TAP, souhaiterait les matériaux suivants :- Paires de chaussettes - ficelle - boites de conserve - grands sacs (course en sac) - cartons - ballons de baudruches afin de préparer des grands jeux. Isabelle, animatrice également, aurait besoin de grillage à lapin (petits trous). Vous pouvez déposer vos dons sous le préau de l'ancienne école publique dans les bacs plastique de couleur

COMMERCES

La Micro brasserie La Gaëlle vous invite :

❖ **Vendredi 12 février** : François LECLERC Journaliste débat
Que faire ?

❖ **Samedi 20 février** : Oscar PHILÉAS : Rock/chanson française.

Les soirées commencent à 20h30. Petite restauration sur place. Entrée gratuite.

Le Garage Chebli auto vous propose :

En février, offre spéciale! Remise allant jusqu'à 50€, sur le remplacement de votre courroie de distribution ainsi que la pompe à eau. Top garage - Chebli auto, parc d'activités le chêne à Gaël. Tel : 09.82.21.73.97

VIE ASSOCIATIVE

- ▶ **Lundi 1^{er} février** : Bébés book'in 0-3 ans à la bibliothèque municipale à 10h00.
- ▶ **Vendredi 5 février** : Réunion préparatoire des classes 6 à 20h30 à la salle des associations. Le banquet des classes 6 aura lieu le dimanche 27 mars à Pâques - Réservez votre journée.
- ▶ **Mardis 2 et 16 février** : Activités du Club de l'amitié (belote, palets, scrabble, marche) à la salle polyvalente.
- ▶ **Mercredi 17 février** : Après-midi jeux de société. Durant les vacances d'hiver, la bibliothèque municipale propose aux enfants du CP au CM2 un après-midi détente autour de différents jeux de société de 14h00 à 16h00. Inscription préalable soit à la bibliothèque soit à l'agence postale communale. Isabelle, de la société Ludomus, animera cet après-midi avec des bénévoles de la bibliothèque.
- ▶ **Samedi 20 février** : Jambon à l'os - gratin dauphinois organisé par TEAM GUILLARD COMPETITION à la salle polyvalente de Gaël à partir de 19h00. (Sur place ou à emporter - Traiteur : JEROME Nicolas). Tarif : adulte/12€ - enfant -12 ans/6€. Réservations au 06.61.16.30.93 ou au 06.69.45.00.55. Soirée animée.
- ▶ **Dimanche 28 février** : Pièce de théâtre « BERNY et ses FEMMES ». L'association les Mains de l'Espoir organise et propose de vous divertir avec la troupe de théâtre de St Pern. Un après-midi théâtrale à la salle polyvalente de Gaël à 14h30. Comédie en 2 grands actes de René NOMMERT. La culture du rire pour le bien-être !

INFORMATIONS MUNICIPALES

- ▶ **Vendredi 26 février** : Conseil municipal à 19h30 en mairie.

ETUDE EPIDEMIOLOGIQUE

Note d'information

Une étude épidémiologique va être mise en place dans les communes limitrophes du centre de collecte et de traitement d'ordures ménagères de Point-Clos. Elle a pour but de mieux connaître les causes des décès des habitants survenus entre le 1er janvier 1980 et le 1er janvier 2012. Tous les habitants ayant résidé au moins 5 ans depuis 1975 dans une des trois communes : Gaël, Concoret et Muël seront inclus dans l'étude, soit près de 5 000 personnes.

Pourquoi cette étude ?

Elle a été décidée afin d'évaluer le risque sanitaire lié aux activités du centre de traitement des déchets.

Comment va se dérouler l'étude ?

Les services des trois mairies ont identifié les habitants concernés à partir des fichiers suivants : l'état-civil, les listes d'écoles, les listes électorales, le fichier de Redevance d'Ordures Ménagères, les taxes d'habitation, etc. Le fichier, contenant les noms et prénoms des personnes, leurs date et lieu de naissance sera transmis sur support amovible et en main propre, au prestataire en charge du traitement des données (le bureau d'études SEPIA-Santé). Les données nominatives sont justifiées par la nécessité de connaître les statuts vitaux des personnes et le cas échéant leurs causes de décès (auprès du Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (R.N.I.P.P.) et du CEPI-DC de l'INSERM).

Dans le fichier final contenant les statuts vitaux, les causes de décès, et les quartiers de résidences (codés par les mairies) permettant l'analyse statistique des données, toutes les données nominatives (noms et prénoms, date et lieu de naissance) seront supprimées et codées par un numéro d'ordre et la tranche d'âge.

Quels sont vos droits ?

Cette étude a reçu un avis favorable du CCTIRS (Comité consultatif sur le traitement de l'information en matière de recherche) et de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). La participation et toutes les informations concernant les personnes incluses resteront confidentielles. En particulier, toutes les données informatisées seront codées. Les mairies se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant cette étude.

La participation est entièrement volontaire. Vous pouvez si vous le souhaitez, refuser que les informations vous concernant soient collectées et transmises au prestataire ; il vous suffit de contacter dans un délai d'un mois, le maire pour l'informer de votre refus, sans avoir à vous justifier. Une fois l'étude démarrée, vous pouvez aussi vous en retirer à quelque moment que ce soit, sans avoir à vous justifier. Les personnes incluses peuvent à tout moment avoir accès aux informations les concernant et demander à ce qu'elles soient corrigées ou même effacées (loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, chapitre IX). Pour cela, il vous suffira de contacter directement le Maire de votre commune.

Enfin, nous nous engageons à vous tenir au courant, ainsi que l'ensemble des habitants, des résultats finaux de ce travail.

Le Maire, Denis LEVREL.

Communauté de Communes de St Méen – Montauban de Bretagne

▶ **Activités jeunesse pour les vacances de février :**

Comment s'inscrire ?

- 1- Adhérer au service jeunesse (dossier d'inscription disponible auprès des animateurs).
- 2- S'inscrire aux activités pendant les horaires d'ouverture des MDJ (le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 16h30 à 19h00 à la MDJ de Montauban). En cas d'impossibilité, contacter le service jeunesse au 02.99.06.54.92

Aucune inscription aux activités ne sera prise en compte sans un dossier de renseignements complet.

Contact : 02.99.06.64.50 ou 06.72.47.95.29 - Mail : jeunesse@stmeen-montauban.fr

- ▶ **Expositions** : à la galerie L'Invantrie, Manoir de la Ville Cotterel à Montauban de Bretagne.

Du 11 janvier au 5 février 2016

« Création d'élèves réalisées dans le cadre du centenaire de la grande guerre »

Du 15 février au 11 mars 2016

« Lise Pennec Corps-décor et corps-paysage, dessins et photographie » Rencontre avec l'artiste le vendredi 19 février de 18h00 à 20h00.

INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ **Les lundis 1^{er}, 15 et 29 février** : Collecte des bacs jaunes.

Les vendredis 12 et 26 février : Collecte des bacs jaunes. (Uniquement les lieux-dits : La Basse Ville, Le Breil, Le Champ Martin, La Croix Morel, Gougustin, La Patte d'Oie, Le Pigeon, La Rue es Sage, Les Rues d'En Bas, Le Vieux Bourg, La Ville Germain et La Ville Toussaint)

- ▶ **Judi 18 février** : Balayage des rues de 9h30 à 12h00 par l'entreprise THEAUD.

▶ **Judi 25 février** : Permanence de l'architecte conseil du CAU35, l'après-midi, à la Maison du Développement – 22 rue de Gaël à St-Méen-le-Grand. (02.99.09.49.45)

▶ **Du lundi 29 février au samedi 5 mars** : Collecte des boîtes d'aiguilles usagées aux jours et heures d'ouverture de la déchèterie. (Cette collecte est réservée aux particuliers en automédication. Ces déchets d'activités de soins devront être conditionnés dans les boîtes fournies par les pharmacies. Les déchets seront refusés en dehors de ces dates de collecte. S'adresser au gardien de la déchèterie).

Divers.

- ▶ **Recherche photos anciennes ou cartes postales du BRAN.** Merci de contacter Ph. Fisch au 06 60 96 49 72

- ▶ **Dimanche 28 février** : Portes ouvertes Lycée La Touche à Ploërmel de 10h00 à 18h00.

▶ **Samedi 30 avril 2016** : A l'initiative d'anciens élèves de Mr Orrière qui fut instituteur à GAEL pendant 20 ans et qui a aujourd'hui 90 ans, il est proposé de se retrouver le Samedi 30 avril à GAEL, à la salle polyvalente pour fêter cet évènement. Notez sur vos agendas. Vous en saurez plus au prochain numéro !

Culturel.

▶ **Vendredi 5 février** : Guitares d'accompagnement, jazz et MA, organisée par l'école de musique du Pays de Brocéliande. Avant-scène de Montfort à 20h30.

Emploi.

▶ **Modification des permanences de la Mission Locale** sur le site de ST MEEN à la Maison du développement à partir du 22 janvier 2016.

Le seul jour de permanence sera désormais **tous les vendredis** et il **N'Y AURA PLUS DE PERMANENCE LE MERCREDI.**

Par contre cela reste UNIQUEMENT sur rendez-vous, contactez M. RACHEDI au 02 99 09 47 48.

▶ **Mardi 2 février** de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) d'Ille et Vilaine propose un pré bilan d'orientation professionnelle. Lieu : Communauté de communes – 46 rue de St Malo (en face du PAE) à Montauban de Bretagne. Renseignements et inscriptions au Point Accueil Emploi : 02.99.06.53.22 ou CDIFF35 : 02.99.30.80.89 cidf35.secretariat@orange.fr

- ▶ **Le Point Accueil Emploi organise avec le CIDFF, un module Découverte Des Métiers.**

Public : Femmes du département d'Ille et Vilaine, mères de familles n'ayant jamais travaillé ou ayant arrêté de travailler pour élever leurs enfants et qui désirent reprendre une activité professionnelle. Inscription Pôle Emploi obligatoire. **En quoi consiste l'action** ? Permettre à des femmes sans qualification ou désireuses de se réorienter, de découvrir les métiers de l'entreprise, leurs spécificités ou leurs contraintes avant un parcours de

formation ou un emploi. Modules Découverte des Métiers est GRATUIT et non rémunéré. Financé dans le cadre du contrat de projet Etat Région et FSE.

Dates : 29 février, 1^{er} mars, 7 mars et 8 mars 2016 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le mercredi 1^{er} mars de 9h30 à 12h00.

Lieu : Maison du Développement 22 rue de Gaël 35290 St Méen Le Grand.

Renseignements : Point Accueil Emploi au 02.99.09.47.48 ou pointaccueilemploi@cc-pays-stméeen.fr

► **Nouveau en 2016 : La prime d'activité**

La Prime d'activité est une prestation qui complète les revenus d'activité professionnelle. Pour tout renseignement consultez le site de la CAF.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 2016

1 - Présentation du projet « L'art vache » par M. Hordé

M. Le Maire a demandé à M. HORDÉ de venir présenter le projet d'exposition autour de l'Art vache prévu du 15 juin au 15 septembre 2016. Il est prévu d'installer des sculptures sur la place du monument et dans le bourg ainsi que des toiles photos. C'est une opération qu'il souhaite renouveler chaque année pour animer Gaël, avec pour ambition de faire passer Gaël au statut de capitale de l'Art vache en Bretagne. L'évènement permettrait de canaliser le flux touristique qui traverse la commune chaque été.

Le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 abstentions, donne son accord de principe pour l'organisation de l'exposition.

2 - Reprise de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve : la reprise de la procédure d'élaboration du PLU au stade de l'arrêt de projet ; le lancement de la concertation relative à la révision du PLU ; le lancement de la consultation préalable au choix du ou des bureau(x) d'étude appelé(s) à produire l'ensemble des pièces constitutives du dossier de P.L.U. et de donner pouvoir au Maire pour choisir le bureau d'études retenu, et signer tout contrat, avenant, convention ou marché nécessaires à la pleine réalisation du futur P.L.U, ainsi que l'inscription au budget des crédits nécessaires à la réalisation des études afférentes à la révision du PLU.

3 - Installations classées pour la protection de l'environnement :

* Projet de Monsieur Nicolas PRIMARD de Muel : Le conseil municipal, avec 15 voix pour et 2 abstentions, est favorable à la validation du projet tel que présenté dans le dossier.

* Projet de l'EARL des Suzains à Loscouët Sur Meu : Le conseil municipal, à l'unanimité, est favorable à la validation du projet tel que présenté dans le dossier.

4 - Demande d'autorisation dossier SCI L'Apanage du Bran au Pont Gérard ;

Après vote à bulletin secret, Le conseil municipal, avec 13 voix contre, 3 voix pour et 1 abstention, refuse la création d'une route pour permettre l'accès comme demandé dans le dossier de la SCI l'Apanage du Bran.

5 - Convention avec Familles Rurales pour 2016 ;

Le conseil municipal, avec 16 voix pour et 1 abstention, valide la proposition de convention avec Familles Rurales pour 1 an. La participation pour l'exercice 2016 est estimée à 6 250 €.

6 - Participation financière école de musique du pays de Brocéliande (acompte)

Le conseil municipal, avec 11 voix pour et 6 voix contre, valide le paiement d'un acompte de 30% au titre de la participation 2016 à l'EMPB, soit 1943 €.

7 - Travaux supplémentaires et Plan de financement local des services techniques ;

Le conseil municipal, avec 16 voix pour et 1 abstention, valide le devis de 2 762.40 € TTC pour résoudre le problème d'étanchéité du local des services techniques. Le conseil municipal, avec 13 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, valide le devis modificatif de la pose de solivage et de parquet au dessus du local du comité des fêtes, pour un montant de 11 188.48€ TTC afin de permettre le stockage.

8 - Vente de divers matériels

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la vente de la balayeuse tractée pour un montant de 605.00€.

10 - Loyer local mis à disposition de Proman

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition du local de l'ancienne bibliothèque à l'agence de travail temporaire Proman pour l'année 2016, moyennant un loyer mensuel de 300 € eau et électricité compris.

11 - Questions diverses.

Achat drapeau et mat aluminium

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'achat d'un mât en aluminium pour les cérémonies de commémoration pour un montant de 162.37 € TTC.